

Coronavirus



COVID-19 : informations importantes:

<https://www.parisnanterre.fr/espace-presse/covid-19-informations-importantes-958340.kjsp>

Date(s)

du 11 mars 2020 au 31 mai 2020

En lien avec l'agence régionale de santé, l'Université Paris Nanterre n'a aujourd'hui aucun cas avéré de personne infectée par le coronavirus. Deux cas sont déclarés suspects et sont pris en charge par les autorités sanitaires avec mesures de confinement préventif.

Le 7 mars 2020, le Premier Ministre a décidé de renforcer les mesures de stade 2 qui limitent les contacts à l'intérieur des zones où le virus circule de manière intense (Département de l'Oise et du Haut-Rhin). C'est ainsi qu'a été décidée la fermeture, dans ces deux départements, à compter du lundi 9 mars 2020 matin et pour 15 jours, de l'ensemble des crèches, maternelles, école, collèges et lycées.

Cette fermeture n'a pas été décidée parce que ces lieux seraient plus dangereux que d'autres. Les enfants semblent peu sensibles aux formes graves de la maladie. Mais ils peuvent transmettre le virus et il leur est extrêmement difficile de respecter l'ensemble des consignes et des gestes barrières qui sont indispensables pour freiner au maximum la propagation du virus.

Les personnels qui résident dans ces zones ou qui doivent garder des enfants ou adolescents concernés par une fermeture d'établissement scolaire se verront proposer une organisation en télétravail si cela est possible ou une autorisation spéciale d'absence.

Les étudiants qui résident dans l'Oise doivent se signaler auprès de leur UFR afin que des aménagements pédagogiques leur soient proposés.

Il est recommandé de ne pas se rendre dans l'Oise durant ces 15 prochains jours.

A ce jour, il n'est pas envisagé de fermer les établissements d'enseignement supérieur. Il nous est plutôt demandé de réfléchir aux dispositifs à mettre en place pour assurer la continuité pédagogique et scientifique.

Rappel des consignes antérieures toujours valables

Les étudiants actuellement en échange dans une université située dans une zone à risque sont invités à rentrer et à contacter le service des relations internationales dès que possible.

Les missions à l'étranger, les stages à l'étranger ainsi que les déplacements personnels, hors de l'Union européenne ou dans les zones à risques en Europe doivent être reportés, sauf nécessité avérée.

Le port du masque chirurgical (anti-projection) n'est pas préconisé hormis pour les malades et les praticiens de santé recevant des malades.

Il vous est rappelé les consignes générales suivantes :

Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
Toussier et éternuer dans son coude

Utiliser des mouchoirs à usage unique
Eviter les contacts : on ne se serre plus la main
Appeler le 15 si vous estimez avoir des symptômes d'infection respiratoire

Ces consignes ainsi que l'ensemble de la communication de l'université à propos du covid-19 s'adressent au plus grand nombre. Les situations particulières (maternités, handicap, faiblesse immunitaire, autres...) doivent conduire à adapter ces consignes en lien avec le service médical et/ou la cellule de veille de l'université, accessible à l'adresse suivante : veille-sanitaire@liste.parisnanterre.fr

Si vous avez des questions consultez les sites utiles :

le site du ministère des Solidarités et de la Santé
le site du Gouvernement
le site de santé publique France

Si vous avez des doutes : appelez le numéro vert (appel gratuit) : 0800 130 000

Si vous présentez des symptômes : appelez le SAMU (15)

Dans le cas où vous avez une préconisation (telle que confinement) des autorités compétentes (SAMU / ARS) : veuillez en informer la veille sanitaire de l'université (veille-sanitaire@liste.parisnanterre.fr) ainsi que vos UFR (concernant les modalités pédagogiques).

Mis à jour le 11 mars 2020

<https://cedin.parisnanterre.fr/manifestations-scientifiques/coronavirus-961020.kjsp?RH=1232635030691>